

Hérouville Saint Clair, le 15 décembre 2010

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale du Calvados

à

Monsieur Emmanuel Polenne
Centre Lionel Terray
Le Viaduc

14 570 CLECY

Division de l'Organisation Scolaire
et de la Scolarité (DOSS4)

Réf : MCGF/DJ/2010-81
Dossier suivi par
Delphine JOUNOT
Téléphone
02 31 45 96 17
Télécopie
02 31 45 96 70

Mél.
ia14-doss42@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair Cedex

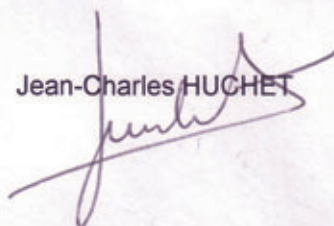
Monsieur,

Pour faire suite à l'avis favorable émis par Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Caen Sud, j'ai l'honneur de vous informer que j'inscris au répertoire départemental des structures d'accueil le centre de pleine nature « Lionel Terray » de CLECY jusqu'au 9 décembre 2013.

Pour le cas où des travaux seraient réalisés avant cette échéance, une nouvelle demande d'inscription devrait être effectuée auprès de mes services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Charles HUCHET



0